ANNEXE 3

Modèle de formulaire pour le rapport annuel

Publication faite en exécution de l'article 7, § 1, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Arrêté d'exécution du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Relevé des présences en réunion, rémunérations et avantages de toute nature ainsi que des frais de représentation – article 7, § 1, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Nom	Prénom	Numéro national	Rôle lingui-stique	Adresse
TAFRANTI	Karim		F	
BEN ABDELMOUMEN	Anas		F	
DESCHEEMAEKER	An		F	
DUVIVIER	Yolande		F	
GERLICA	Quendresa		F	
KABACHI	Leila		F	
LHOEST	Sonia		F	
LONGIN	Serge		F	
MAMPAKA	Bertin		F	
MEEUS	Dominique		F	
MOULIN	Laurent		F	
NAGY	Marie		F	
RIJDAMS	Marcel		N	
SELLIER	Amandine		F	
WYNS	Xavier		F	

Type demandat, fonction ou fonction dérivée	Organisme	Mandat rémunéré	Mandat non rémunéré	Date de début	Date de fin
PRESIDENT	VILLE DE BRUXELLES	OUI	NON	25/09/2019	30/06/2025
ADMINISTRATEUR	VILLE DE BRUXELLES	OUI	NON	25/09/2019	30/06/2025
ADMINISTRATEUR	VILLE DE BRUXELLES	OUI	NON	21/11/2019	26/03/2020
ADMINISTRATEUR	VILLE DE BRUXELLES	OUI	NON	10/06/2020	30/06/2025
ADMINISTRATEUR	CPAS DE BRUXELLES	OUI	NON	25/09/2019	30/06/2025
ADMINISTRATEUR	VILLE DE BRUXELLES	OUI	NON	25/09/2019	30/06/2025
ADMINISTRATEUR	CPAS DE BRUXELLES	OUI	NON	25/09/2019	12/02/2021
ADMINISTRATEUR	VILLE DE BRUXELLES	OUI	NON	25/09/2019	30/06/2025
ADMINISTRATEUR	VILLE DE BRUXELLES	OUI	NON	25/09/2019	30/06/2025
ADMINISTRATEUR	VILLE DE BRUXELLES	OUI	NON	25/09/2019	30/06/2025
ADMINISTRATEUR	VILLE DE BRUXELLES	OUI	NON	25/09/2019	30/06/2025
ADMINISTRATEUR	VILLE DE BRUXELLES	OUI	NON	25/09/2019	30/06/2025
ADMINISTRATEUR	VILLE DE BRUXELLES	OUI	NON	25/09/2019	30/06/2025
ADMINISTRATEUR	VILLE DE BRUXELLES	OUI	NON	25/09/2019	30/06/2025
ADMINISTRATEUR	CPAS DE BRUXELLES	OUI	NON	25/09/2019	30/06/2025

Rémunération ou indemnité annuelle brute (A)	Total des jetons de présence (B)	Nombre de réunions	Avantages de toute nature	Montant (C)	Frais de représentation	Montant (D)
	9.300,00 €	31/32	ATN GSM	12 €/MOIS		
	2.162,40 €	22/22				
	160,40 €	2/3				
	481,20 €	6/12				
	641,60 €	8/12				
	2.162,40 €	21/22				
	481,20 €	6/12				
	802,00 €	10/12				
	1.922,40 €	20/22				
	962,40 €	12/12				
	2.162,40 €	22/22				
	561,40 €	7/12				
	962,40 €	12/12				
	1.962,20 €	20/22				
	962,40 €	12/12				

Outils de travail	SOUS-TOTAL (A+B+C+D)	Réductions opérées [1] (E)	TOTAL (D-E)	Date du rapport

[1] Remarques relatives aux réductions :

Les modalités de réduction sont prévues à l'article 3, § 2, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017.
En cas de dépassement de la limite des 150 % du montant de l'indemnité parlementaire, une réduction à due concurrence est opérée uniquement sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1er, alinéa 2 [1], selon les modalités suivantes :

- la réduction s'opère prioritairement et à due concurrence sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1er, alinéa 2, tirets 1 à 4 [2]. Cette réduction s'opère uniquement sur la partie de ces rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature excédant 50 % du montant de l'indemnité parlementaire perçue par les membres de la Chambre des représentants ;

- le cas échéant, la réduction s'opère à due concurrence sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1er, alinéa 2, tirets 5 à 8 [3]. Cette réduction n'est pas limitée.

---

[1] *Il s'agit des bourgmestres, échevins, présidents et membres des bureaux permanents de CPAS, des conseillers communaux, des conseillers de CPAS, des membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional ou local, des membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local, des membres des organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public bicommunautaire, de toute autre personne désignée par le Gouvernement et/ou le Collège réuni pour le représenter dans le conseil d'administration de toute structure dotée de la personnalité juridique.*

[2] *Les mandats visés sont les suivants :*

1. *les bourgmestres et échevins*
2. *les présidents et membres des bureaux permanents de CPAS*
3. *les conseillers communaux*
4. *les conseillers de CPAS*

[3] *Les mandats visés sont les suivants :*

1. *les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional ou local,*
2. *les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local,*
3. *les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public bicommunautaire,*
4. *toute autre personne désignée par le Gouvernement et/ou le Collège réuni pour le représenter dans le conseil d'administration de toute structure dotée de la personnalité juridique.*

Liste des voyages des mandataires publics – article 7, § 1er, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Voyage	Date du voyage	Montant	Organisateur	Mandataire concerné	Date décision motivée de l'organe compétent	Date d'approbation par le Gouvernement, Collège réuni ou tutelle générale

Inventaire des marchés publics – article 7, § 1er, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Type de marché	Date du marché	Bénéficiaires	Montants
Marché de service	07/01/2020	GLOBEZENIT	109.956,33 €
Marché de service	28/01/2020	VVV ARCHITECTURE URBANISME	98.479,96 €
Marché de service	20/02/2020	ARCHIX & CO	9.196,00 €
Marché de service	21/02/2020	SECA BENELUX	68.970,00 €
Marché de service	26/02/2020	WHITEFORGE SPRL	5.336,10 €
Marché de travaux	26/02/2020	SOLIDE CONSTRUCTION	15.731,52 €
Marché de travaux	26/02/2020	NADOMAL CONSTRUCT	10.568,20 €
Marché de service	5/03/2020	QMATIC AB	503,36 €
Marché de service	05/03/2020	SAFE-T-FIRST	32.775,31 €
Marché de service	09/03/2020	ENESTA	8.712,00 €
Marché de service	16/03/2020	ENESTA	5.808,00 €
Marché de service	06/04/2020	ESHER	7.146,26 €
Marché de service	07/04/2020	ABESCO	62.212,15 €
Marché de service	07/04/2020	CENERGIE	10.115,60 €
Marché de travaux	10/04/2020	BUYSE	480.812,17 €
Marché de service	16/04/2020	VRANCKX SECURITY sprl	64.341,48 €
Marché de travaux	16/06/2020	SOTRELCO	359.687,15 €
Marché de travaux	11/06/2020	TPF UTILITIES	495.306,53 €
Marché de service	02/07/2020	CERESE SECURITY srl	161.912,52 €
Marché de service	03/07/2020	VRANCKX SECURITY sprl	18.414,16 €
Marché de service	15/07/2020	GEI TS	87.961,88 €
Marché de service	22/07/2020	WHITEFORGE SPRL	1.936,00 €
Marché de service	03/08/2020	PIERRE BLONDEL Architectes sprl	249.697,74 €
Marché de service	31/07/2020	TRAIT Norremberg & Somers Architects sa	127.027,35 €
Marché de service	03/08/2020	GUILLISSEN & ROBA – ESPACE – SWECO	71.060,90 €
Marché de service	04/08/2020	FP – MULTIPLE - GEI	20.922,26 €
Marché de service	04/08/2020	FP – MULTIPLE - GEI	35.797,09 €
Marché de service	05/08/2020	FORM a* SRL & THEMA SRL	762.692,79 €
Marché de service	04/08/2020	FORM a* SRL & THEMA SRL	306.929,96 €
Marché de service	04/08/2020	CoRePro	6.566,67 €
Marché de service	06/08/2020	DEWIL PFC ENESTA	75.587,76 €
Marché de travaux	28/08/2020	PIC BVBA	304.092,80 €
Marché de service	15/09/2020	TENSEN & HUON	35.344,10 €
Marché de service	15/09/2020	VVV ARCHITECTURE URBANISME	98.479,96 €
Marché de travaux	25/11/2020	BUYSE	48.987,91 €
Marché de travaux	28/10/2020	BNS	42.715,35 €
Marché de travaux	16/10/2020	SPIE SA	199.701,14 €
Marché de travaux	19/10/2020	GEO-TOPICS srl	71.211,78 €

Marché de service	20/11/2020	AT OSBORNE	491.626,24 €
Marché de service	20/11/2020	COSEP	129.916,32 €
Marché de service	20/11/2020	QBUILD	95.339,41 €
Marché de travaux	19/11/2020	ABO	5.358,61 €
Marché de travaux	04/12/2020	ABO	2.345,07 €
Marché de service	07/12/2020	CERESE SECURITY srl	161.912,52 €

Liste des subsides octroyés – article 7, § 1er, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Subside	Date	Montant	Destinataire